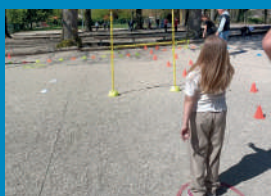


# LeMag

n° 17 - Juillet 2025

PONT-SAINTE-MARIE

[pont-sainte-marie.fr](http://pont-sainte-marie.fr)



▶ SPORT / ASSOCIATIONS  
Ouverture d'une école de pétanque  
PAGE 8



▶ CITOYENNETÉ / ENSEIGNEMENT  
Banc des copains  
PAGE 11



▶ TRAVAUX  
Restructuration des écoles  
PAGE 19



# PONT-SAINTE-MARIE

## EN 12 CHIFFRES CLÉS

5 143

habitants en 2021

+23 %

l'évolution du **nombre de logements** depuis 2010, soit **443** logements supplémentaires en 10 ans

23 %

la part des **moins de 18 ans** (soit **1 176** jeunes) contre **21 %** au niveau national

156

le nombre de personnes de **plus de 80 ans vivant seules**

564

le **nombre de personnes installées** dans la commune depuis moins d'un an

31 %

la part des **plus de 60 ans** (soit **1 605** seniors), contre **27 %** à l'échelle nationale

778

le **nombre de familles avec enfants** sur le territoire

19 %

la part des **familles monoparentales** parmi les familles en 2021, contre **17 %** au niveau national

55

le **nombre de naissances** par an en moyenne depuis 10 ans, soit une **baisse de 5 %** entre 2010 et 2021

3 331

le **nombre d'emplois** dans la commune

15 min

le **temps de trajet moyen domicile-travail**, contre **25** minutes à l'échelle nationale

-12 %

l'évolution de la **part des actifs** travaillant dans la commune où ils habitent, depuis 10 ans

Une affiche créée par Ithéa pour Pont-Sainte-Marie  
Nous découvrir : [ithea-conseil.fr](http://ithea-conseil.fr)



Sources :  
Insee 2021  
INSEE Etat civil 2014-2023



Madame, Monsieur,

Le contexte international anxiogène avec les conflits russo-ukrainien et israëlo-palestinien, les prises de positions versatiles de Donald Trump sur la scène mondiale et européenne, la dérive des comptes publics et l'instabilité du Parlement français sont autant de turbulences qui ont, ou auront, des répercussions dans les mois à venir. Devant ces incertitudes, le rôle des maires est de garder le cap et d'être le garant de la stabilité locale, de rassurer les administrés en restant à leur écoute et de poursuivre la politique engagée depuis le début du mandat.

Je ne vais pas le cacher, l'année 2025 est une année très difficile. La ville maintient tout de même l'essentiel de ses engagements à travers des montants d'investissements élevés et le maintien du service public de proximité. Les communes sont de plus en plus sollicitées par l'Etat pour participer au redressement des comptes publics. Pont-Sainte-Marie qui est la 8ème commune la plus peuplée du Département, peut s'enorgueillir de porter des projets ambitieux malgré une capacité contributive fiscale de ses habitants, très en dessous de la moyenne nationale. Pour autant, et pour la 16ème année consécutive, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière. La ville a établi le principe d'une gestion encore plus rigoureuse et exigeante en dépenses de fonctionnement. Et ce, malgré les hausses dues à l'inflation, et celles décidées au niveau de l'Etat ou induites par les nombreuses interrogations qui pèsent sur la situation politique et économique de notre pays.



Et c'est justement parce que la situation est compliquée que la mairie est mobilisée pour soutenir le travail des enseignants, accompagner les enfants qui en ont le plus besoin, être présent aux côtés de nos anciens, soutenir le milieu associatif, mettre en place des actions culturelles et favoriser l'implantation d'activités économiques. La force de notre ville est basée essentiellement sur l'humain. Les services mis en place, grâce à des agents compétents et des élus investis, accompagnent au quotidien une population de plus en plus fragilisée.

Au-delà de cela, il faut également travailler sur le long terme et avoir une vision de notre ville à 30 ans. La révision du PLU actuellement en cours, est un des plus grands enjeux car les règles d'urbanisme qui seront définies, vont permettre de dessiner le Pont-Sainte-Marie de demain.

Cet éditto est l'occasion pour moi, de remercier toutes celles et tous ceux qui nous accompagnent en s'investissant dans la ville, les dirigeants d'associations, les bénévoles, les commerçants, les artisans et plus généralement tous les entrepreneurs qui font que notre ville est à la fois une ville solidaire, une ville où il fait bon vivre et une ville qui investit pour l'avenir.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un bel été et de profiter de ce que la vie vous offre.

**Pascal Landréat**  
Maire de Pont-Sainte-Marie  
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

## ► Inauguration de la micro-forêt : l'éco-quartier du Moulinet s'enracine dans l'avenir

Un nouveau souffle vert anime le parc du Moulinet. La forêt urbaine plantée en octobre 2024 a été inaugurée dernièrement.

Ce projet environnemental d'envergure est porté par la mobilisation citoyenne et un engagement collectif en faveur de la biodiversité. Pour cette occasion, un atelier participatif de désherbage a été animé par l'équipe d'Urban Forest, avant de laisser place à l'inauguration en présence des élus, partenaires et acteurs du projet. Parmi eux : Joël GILBERT de l'association « Arbres Remarquables », Anne FAUCON, Gérante du Cinéma Utopia, et le Conservatoire d'espaces naturels.

### Un projet collectif et écologique

Il est bon de rappeler que ce projet vise à transformer cet espace de 2 hectares en un espace vert intergénérationnel, favorisant la biodiversité et le lien social. La première phase a permis la plantation de 4500 arbres sur 1500 m<sup>2</sup>, selon la méthode Miyawaki.



**7500**

C'est le nombre d'arbres que la ville aura planté en deux ans d'ici la fin de l'année.

Soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'État (Fonds vert), cet aménagement a également obtenu le soutien exceptionnel de la société CLARINS, implantée à Sainte Savine, avec une enveloppe de

35 000 €. Le projet se poursuivra avec une seconde phase en novembre prochain avec la plantation de 3 000 arbres supplémentaires sur 1000 m<sup>2</sup>, pour compléter l'aménagement du futur parc et renforcer la végétalisation du quartier.

## ► Un nouveau composteur partagé

Pascal LANDREAT, Christian BLASSON, Conseiller communautaire délégué de Troyes Champagne Métropole chargé de la Collecte et des élus municipaux, ont inauguré un tout nouveau lieu de compostage partagé au sein du quartier du Moulinet en avril 2025.

À cette occasion, les Maripontains ont pu découvrir et approfondir leurs connaissances sur les pratiques et l'utilisation du compost. Le service prévention et gestion des déchets de Troyes Champagne Métropole et Bastien Logean, Chargé de Développement Durable de la ville, ont partagé leurs conseils pour une bonne gestion des composteurs.

Les bacs d'apport installés dans l'éco-quartier offrent aux résidents un moyen pratique de déposer leurs déchets organiques. Pour faciliter cette démarche écologique, des bio-seaux ont été mis à disposition des participants. Ceux qui souhaitent en bénéficier peuvent contacter les services techniques de la commune.

**Contact : Bastien Logean, Chargé de Développement Durable et Mobilité**

03.25.71.83.93 - 53 rue Fernand Jaffiol, Pont-Sainte-Marie  
bastien.logean@pont-sainte-marie.fr



Pour rappel, la commune met également à disposition des habitants un broyeur pour gérer vos déchets verts. Informations et réservations auprès des services techniques.



## ► OPÉRATION DE SENSIBILISATION POUR STOPPER LES JETS DE DÉCHETS PAR LES FENÊTRES

La Ville, le bailleur social Mon Logis, Troyes Champagne Métropole, ainsi que la Police nationale et municipale ont mené une opération de sensibilisation au tri des déchets. En effet, de nombreux déchets sont retrouvés quotidiennement aux abords de certains immeubles, souvent jetés par les fenêtres. Cette action avait pour but de rappeler les consignes de tri aux habitants, de distribuer des sacs jaunes, et de souligner l'importance du respect des règles de propreté.

**Des solutions simples existent :** des locaux à poubelles sont à disposition des résidents, et des sacs jaunes peuvent être retirés gratuitement à la Maison de l'Animation et de la Culture, ainsi qu'à la mairie. L'implication de chacun est essentielle pour préserver un cadre de vie propre et agréable pour tous !

**135 € : c'est le prix de la verbalisation pour les jets de débris sur la voie publique**



## ► Évolution de la collecte de vos déchets ménagers


Troyes Champagne Métropole fait évoluer l'organisation de la collecte des déchets afin de garantir un service plus équitable, plus responsable et plus efficace.

Les consignes de tri ont été simplifiées. Désormais, tous les emballages en carton, en plastique ou en métal, à condition qu'ils soient bien vidés, doivent être déposés dans le sac jaune ou dans le bac jaune pour les logements collectifs. Cette nouvelle organisation poursuit trois objectifs prioritaires : réduire la quantité de déchets, en particulier ceux qui remplissent inutilement les bacs gris, limiter l'empreinte carbone liée aux collectes et au transport, et maîtriser les coûts de ce service de proximité.

Depuis plusieurs années, la quantité d'ordures ménagères collectées diminue sur le territoire de Troyes Champagne Métropole.

Pour poursuivre cette dynamique, la collecte a évolué depuis le 12 mai sur la commune avec de nouveaux rythmes :

- **Tri sélectif** : ramassé chaque semaine
- **Ordures ménagères** : collectées tous les 15 jours, sauf l'été (ramassage hebdomadaire)
- **Déchets verts** : collecte maintenue avec une fréquence adaptée selon les saisons.



**Retrouvez sur le site Internet votre nouveau calendrier de collecte pour connaître vos jours de passage (ainsi que pour les voies difficiles).**

### + de tri - de déchets

**Tous les emballages en carton, plastique et métal vont dans le sac de tri**

Merci de bien fermer le sac pour la collecte.

**Tous les emballages en carton :**

- Boîte à pizza
- Emballage pots de yaourt
- Paquet gâteaux, pâtes, etc.
- Carton de colis, plié/déplié
- Boîte à oeufs
- Brique de lait / soupe
- ...

**Tous les emballages en plastique :**

- Bouteille plastique
- Flacon produit d'entretien
- Barquette de viande
- Emballage charcuterie
- Emballage pack bouteilles, briques
- Pot de yaourt
- ...

**Tous les emballages en métal :**

- Boîte de conserve
- Barquette aluminium
- Canette
- Aéropol
- Couvercle bocal, opercule yaourt
- ...

**Les emballages sont vidés, non lavés ni remplis**

**Ne vont pas dans le sac de tri :**

- Les épilateurs
- Les végétaux
- Les fruits et légumes abîmés
- Le marc de café
- Les coquilles d'oeufs
- Les bouteilles
- Les bocaux
- Les journaux
- Les papiers
- Les prospectus
- Les magazines
- Les enveloppes
- Le tissu
- Les vêtements
- Les chaussures
- Les sacs
- Les chapeaux
- Les couches
- Les mouchoirs papier
- Les lingettes
- La litière, la cendre
- La poussière

Composteur    Borne verre    Borne papier    Borne textile    Bac gris

### ► ABEILLES : QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN ESSAIM ?

Un dispositif de mise en relation entre particuliers et apiculteurs permet, grâce à la géolocalisation, de faire récupérer gratuitement les essaims d'abeilles tout en contribuant à leur sauvegarde.

Le site [www.sos-essaim.com](http://www.sos-essaim.com) est une des plateformes pour la récupération des essaims et la sauvegarde des abeilles en France. SOS Essaim met en relation les particuliers découvrant un essaim d'abeilles et des apiculteurs à proximité, via géo-localisation. Avec plus de 400 apiculteurs inscrits dans la région Grand-Est et 5500 en France, Sos Essaim évite aux particuliers d'appeler les pompiers (qui n'interviennent plus pour ce type de problème sauf danger imminent) ou des sociétés de désinsectisation (qui factureraient l'intervention et risqueraient de détruire les abeilles). Grâce à la géo-localisation, les particuliers peuvent trouver rapidement les apiculteurs volontaires inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement les essaims et sauver des abeilles. Ce dispositif protège non seulement ces insectes essentiels à la pollinisation et à la biodiversité, mais préserve également les citoyens des éventuels désagréments liés à ces situations. Une simple communication peut jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation à l'importance de protéger nos précieux pollinisateurs.



### ► RECENSEMENT DES NIDS D'HIRONDELLES : VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE



Constatant une baisse très importante depuis une vingtaine d'années des populations d'hirondelles rustiques et de fenêtre en particulier, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) organise, sur la base du volontariat, un comptage des nids occupés sur la commune, afin de connaître la dynamique des populations d'hirondelles. La disparition des insectes dont elles se nourrissent, la raréfaction des sites propices à l'installation de leur nid sont les causes majeures de cette chute importante des populations d'hirondelles. Il suffit, pour les heureux détenteurs de nids occupés, à la fin de la saison de reproduction fin septembre, de transmettre à Fabrice CROSET de la LPO les données à cette adresse : [crosetf10@free.fr](mailto:crosetf10@free.fr) (hirondelle concernée, nombre de nids occupés avec jeunes à l'envol ou pas).



**41%**

**c'est la perte des effectifs des hirondelles entre 2001 et 2023**

### ► CHENILLES PROCESSIONNAIRES : TOUT LE MONDE DOIT AGIR !

Les chenilles processionnaires du Pin et du Chêne constituent un véritable danger pour la santé publique. Recouvertes de poils urticants, elles peuvent provoquer de graves réactions allergiques chez l'Homme et les animaux domestiques. Il est donc essentiel d'agir rapidement en cas de détection.



#### Quels sont les risques ?

Les poils urticants des chenilles processionnaires se retrouvent non seulement sur leur corps, mais aussi dans les cocons, les nids et les sites d'enfouissement. Ces microparticules peuvent être transportées par le vent, augmentant ainsi le risque de contamination. En cas de contact avec ces poils, des symptômes tels que des irritations cutanées, des troubles respiratoires ou des réactions allergiques sévères peuvent apparaître. En cas d'urgence vitale, composez immédiatement le 15 ou le 112. Pour d'autres symptômes, contactez un centre antipoison ou consultez un médecin.

#### Comment lutter contre ce fléau ?

La FREDON (Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne) met à disposition diverses méthodes de lutte pour limiter leur prolifération. Elle vous guide dans le choix des entreprises spécialisées pour éradiquer ces nuisibles et propose des mesures de prévention adaptées. La ville a rédigé un arrêté municipal (2025-079) qui demande aux propriétaires et locataires de prendre toutes les mesures nécessaires pour détruire et éradiquer les colonies.

#### Qui contacter ?

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Mairie :  
03.25.71.83.93  
[services.techniques@pont-sainte-marie.fr](mailto:services.techniques@pont-sainte-marie.fr)



## ► Le Préfet de l'Aube en visite lors du petit-déjeuner des saveurs du monde

Dans le cadre des petits-déjeuners mensuels organisés par le service Politique de la Ville, le Préfet de l'Aube, Pascal COURTADE, était présent à Pont-Sainte-Marie pour une matinée placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Accueilli par Pascal LANDREAT et Catherine BREGAULT, Conseillère Départementale, le Préfet a participé à un petit-déjeuner thématique autour des « saveurs du monde », préparé par les bénéficiaires des Ateliers Socio-Linguistiques (ASL). Accompagnées par Laurence CLEMENT, bénévole, les participantes ont partagé des spécialités de leurs pays d'origine, mêlant découvertes culinaires et échanges culturels.

Les jeunes apprentis du CFA Alméa ont également contribué à la préparation de ce petit-déjeuner.



### ► UNE SOIRÉE CINÉMA SOUS LES ÉTOILES AVEC « MIGRATION » ►

Vous avez été nombreux à participer au vote sur nos réseaux sociaux pour élire le film du prochain cinéma en plein air. À la majorité, c'est le film d'animation « Migration » qui a remporté vos suffrages.

**Synopsis :** La famille Colvert est en proie à un dilemme. Tandis que Mack est parfaitement heureux de mener une vie tranquille dans leur petite mare de Nouvelle-Angleterre, son épouse Pam rêve d'aventure et souhaite faire découvrir le monde à leurs enfants.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 25 juillet au stade Henri Jacquot pour une soirée en plein air. Dès 18h00, profitez d'un espace festif avec structures gonflables pour les enfants et restauration sur place.

La projection débutera à la tombée de la nuit, dans le cadre du projet Cinestival, organisé en partenariat

avec la Ligue de l'Enseignement. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis, à ne pas manquer !



### ► LE CONSEIL CITOYEN VOUS DONNE RENDEZ-VOUS CHAQUE MERCREDI

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre quartier ? Partager vos idées ou exprimer vos préoccupations ? Le Conseil citoyen est là pour vous !

Vous avez des questions sur les actions citoyennes ? Des préoccupations sur votre logement ?

Des idées pour améliorer le cadre de vie ?

Tous les mercredis, de 14h30 à 16h30, à la Maison de l'Animation et de la Culture, les membres du Conseil Citoyen sont à votre disposition pour écouter, échanger et transmettre vos suggestions aux instances concernées.





## ► Cap sur l'été : les jeunes maripontains prennent le large

Que ce soit à l'accueil de loisirs ou à l'Espace jeunes, cet été, les vacances s'annoncent riches en découvertes et en activités pour les jeunes Maripontains.

### Séjour au lac du Der pour les enfants de l'accueil de loisirs

Du 21 au 25 juillet, 15 enfants de 7 à 11 ans, de l'accueil de loisirs partiront au bord du lac du Der pour un séjour sportif et rafraîchissant. Au programme : paddle, kayak, accrobranche, bouée tractée, jeux aquatiques sur structures gonflables... et même des épreuves façon Koh-Lanta ! Un séjour qui les mettra à l'épreuve dans un cadre nature.

### Deux séjours pour l'Espace jeunes

15 enfants de 8 à 11 ans auront eux aussi droit à leur escapade estivale. Direction Villers-le-Lac, dans le Doubs, pour un séjour à l'Evasion Tonique. Piscine, canoë, tir à l'arc, biathlon laser et randonnées au cœur des montagnes jurassiennes attendent les participants dans un cadre dépaysant à 1000 m d'altitude.

Pour les 13 ados âgés de 12-17 ans, c'est un séjour en deux temps qui a été imaginé avec les jeunes eux-mêmes. D'abord, immersion aux Gorges du Verdon : rafting, randonnée dans les Basses Gorges et détente à la plage rythmeront la première partie du séjour. Ensuite, cap sur Marseille, pour une découverte du patrimoine culturel et naturel de la cité phocéenne : visite du stade Vélodrome, du musée du Savon, de la Basilique Notre-Dame de la Garde, du château d'If et du Vieux-Port. Sans



oublier des moments de baignade et de snorkeling dans les calanques de Sormiou et de Sugiton.

Ces deux séjours, sont rendus possibles grâce au soutien de l'État dans le cadre de l'appel à projet du contrat de ville 2024-2030 « Engagement Quartiers 2030 » et de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube.

En plus des séjours mis en place par les services de la ville, 12 enfants sont positionnés pendant les périodes de juillet/août sur la semaine de stage ESTAC en demi-pension (place offerte par Troyes Champagne Métropole). S'ajoute

également à ces projets, la semaine sport organisée et proposée par l'USEP, du sport en demi-pension avec 16 enfants maripontains du 21 au 25/07.

71



c'est le nombre d'enfants et de jeunes qui partiront cet été ou seront pris en charge dans le cadre de sorties encadrées.

## ► Rejoins la brigade solidaire !

**Tu as entre 18 et 25 ans et tu habites sur la commune de Pont-Sainte-Marie ? Rejoins la BRIGADE SOLIDAIRE !**

Ce dispositif, unique dans l'Aube, est destiné à promouvoir l'implication des jeunes dans leur commune et à réaliser des actes de citoyenneté !

Les jeunes faisant partie du dispositif sont également accompagnés dans leurs démarches (professionnels, social...).

**Plus d'informations auprès de Samba Kanouté, Responsable cadre de vie :**

[Samba.kanoute@pont-sainte-marie.fr](mailto:Samba.kanoute@pont-sainte-marie.fr)  
Maison de l'Animation et de la Culture,  
10 avenue Michel Berger.





## ► Ouverture d'une école de pétanque

L'association **Fanny Mariepontaine**, créée en octobre 2024 et affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP), œuvre pour promouvoir la pratique de la pétanque en loisirs comme en compétition.

Récemment, un nouveau projet a vu le jour : la création d'une école de pétanque, fruit de la collaboration entre la Fanny Mariepontaine et l'Amicale Bouliste OCB. Ce lieu d'initiation s'adresse à tous les publics, avec une attention particulière portée aux jeunes, dont l'intérêt pour cette discipline ne cesse de croître.

Au-delà de l'apprentissage technique (position, tenue de boule, règles du jeu...), l'objectif est de favoriser le lien social. La pétanque est un sport qui rassemble dans un esprit de respect et de camaraderie. L'école se veut également inclusive, en intégrant les personnes en situation de



handicap et en s'inscrivant dans une démarche Handisport. La commune de Pont-Sainte-Marie soutient activement ce projet en mettant à disposition son bouledrome au complexe Henri Jacquot.

Pour soutenir son développement, une nouvelle association « Passion Pétanque », est en cours de création. Elle vise à structurer le projet et à rechercher des partenaires financiers. À travers l'organisation d'événements conviviaux, les entreprises auront l'opportunité de réunir collaborateurs, clients ou fournisseurs dans un cadre original. Les associations fourniront pour cela les infrastructures, l'encadrement et les services nécessaires.

### Pour plus d'informations :

Olivier Van, Vice-président Fanny Mariepontaine  
06.83.22.62.66 - olivier\_van@orange.fr

## ► Une nouvelle école d'ornithologie à Pont-sainte-Marie



**À compter de la rentrée de septembre, la LPO ouvre sa 3<sup>e</sup> école de la Région Champagne-Ardenne dans notre ville.**

Elle permettra d'acquérir les connaissances pratiques, scientifiques, techniques et méthodologiques nécessaires à l'observation et à l'étude des oiseaux de France métropolitaine.

Si vous aimez les oiseaux, si vous voulez mieux comprendre, décrypter le monde sauvage qui vous entoure et contribuer activement à l'étude de la biodiversité, n'hésitez pas à vous inscrire.

Vous acquerez les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la pratique de l'ornithologie et vous saurez identifier les oiseaux qui occupent notre région.

### PRATIQUE

17 séances théoriques de 2 h dans l'année et 3 sorties de terrain.

Cette formation de 300 € est ouverte à toutes les personnes majeures.

Les cours auront lieu un jeudi sur deux, à compter du 11 septembre 2025 (hors vacances scolaires) à la Ferme du Moulinet (53 rue Fernand Jaffiol) de 18h30 à 20h30.

**Pour tout renseignement,** téléphonez à la LPO Champagne Ardenne

au 03 26 72 54 47

ou champagne-ardenne@lpo.fr

## ► L'association Arbres Remarquables à demeure sur la ville

**La ville, adhérente à l'association Arbres Remarquables, qui promeut la protection des arbres, met à disposition depuis juillet, un local offrant ainsi un espace de travail et de rencontres, indispensable pour porter et faire connaître les projets de celle-ci.**

« L'objectif est de protéger des arbres remarquables qui ne méritent pas d'être

coupés. Les arbres sont des témoins de l'Histoire. Par conséquent, ces végétaux peuvent être qualifiés de remarquables en raison de leurs âges, de leurs origines ou de leurs raretés » explique le président Joël GILBERT. L'association qui a labellisée « arbre remarquable » en 2018 la cèpée de Tilleuls située dans le parc Lebocey, organise régulièrement

des visites guidées afin de sensibiliser le public.

### Si vous êtes intéressés :

Association Arbres remarquables de l'Aube  
Joël GILBERT - 06 60 31 83 85  
Maison des associations de Pont-Sainte-Marie : 1 rue Georges Clemenceau  
<https://arbresremarquablesaube.gogocarto.fr/>



## ► Semaine du sport : une initiation sportive pour les jeunes

Labellisée « Ville sportive Grand Est », la commune de Pont-Sainte-Marie s'engage activement à promouvoir le sport pour tous. À travers la semaine du sport organisée durant les vacances de printemps, les enfants âgés de 6 à 12 ans ont eu l'occasion de s'initier à plusieurs disciplines sportives grâce à des ateliers dynamiques et encadrés. Organisée par le service des sports de la commune, cette semaine avait pour objectif de promouvoir l'activité physique et de faciliter l'accès aux clubs locaux.



## ► Une journée sport, santé et bien-être avec le conseil municipal enfants

Samedi 14 juin, petits et grands se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de la prévention, de l'activité physique et du bien-être, à l'initiative du Conseil Municipal Enfants (CME) et de l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle (EASC).

Des ateliers de prévention ont permis d'aborder trois thématiques essentielles comme l'alimentation équilibrée avec Alexandre PLOTTON, diététicien-nutritionniste, l'usage des écrans chez les jeunes avec la PMI de l'Aube et les bienfaits du sport sur la santé avec Clément VARVANDIER, éducateur sportif. Des initiations sportives au COSEC ont également pu faire découvrir la lutte avec Fight Energy Esprit Luta (FEEL) et d'autres activités encadrées par Clément VARVANDIER et Stephan HAMBARTSOUMIAN, professeur d'EPS. Tout au long de la journée, les participants ont pu profiter d'un moment éducatif et ludique, autour de valeurs essentielles comme la santé, le sport et la prévention.



### ► NOS JEUNES MARIPONTAINS À LA FINALE NATIONALE UFOSTREET LEAGUE !

Pour la quatrième année consécutive, nos jeunes Maripontains se sont qualifiés pour représenter notre commune à la finale nationale UFOSTREET LEAGUE 2025, qui s'est tenue à La Courneuve, en région parisienne. Cette journée a rassemblé plus de 600 jeunes venus de toute la France, réunis autour de disciplines sportives : football, padel, tir à la corde, chasse-tag et bien d'autres encore. Les adolescents de l'espace jeunes ont activement participé à ce projet tout au long des vacances scolaires. Le programme UFOSTREET vise à rendre le sport accessible à tous en valorisant des pratiques inclusives, dynamiques et innovantes.

Côté performances, nos équipes n'ont pas démérité :

- Équipe féminine 11-14 ans : 4<sup>e</sup> place au classement général, après une défaite en demi-finale.
- Équipe féminine 15-17 ans : également 4<sup>e</sup> au classement général, après une défaite en demi-finale.
- Équipe masculine 15-17 ans : 11<sup>e</sup> place au classement général

Un grand bravo à tous ces jeunes pour leur parcours. Une belle aventure sportive qui met une fois de plus en valeur la motivation et le talent de notre jeunesse maripontaine.



### ► PROJECTEUR SUR LA MARIPONTAINE AMBRE ÉCAILLE, LA RÉVÉLATION AUBOISE EN ESCALADE

Consacrée vice-championne d'Europe U18 de vitesse en 2024, 2<sup>e</sup> à la coupe d'Europe de Zakopane (Pologne), Ambre ÉCAILLE va participer aux Championnats du monde de vitesse qui auront lieu à Helsinki en juillet. Membre du club Dévers Troyes Aube, Ambre excelle en escalade de vitesse, discipline dans laquelle elle brille grâce au CIME (Complexe International Multisport Escalade). Cette athlète prometteuse trace sa voie dans une discipline difficile et exigeante. Durant sa première coupe d'Europe à laquelle elle a participé en juin dernier, elle a pulvérisé son record de 7"51 et est arrivée 2<sup>e</sup>. Médaillée d'argent, elle est qualifiée pour les Mondiaux qui auront lieu en Finlande, fin juillet. À la rentrée, elle mettra le cap sur le pôle France de Voiron, tout en restant licenciée au club.



Crédit photo : Pascal MOUZON

### ► DES TEE-SHIRTS OFFERTS AUX « MAMANS SPORTIVES »

La commune propose à ses habitants des séances de remise en forme gratuites, encadrées par Samba KANOUE, Responsable Cadre de vie. Ces rendez-vous hebdomadaires, ouverts à toutes et à tous, rencontrent un vif succès et participent à la dynamique de bien-être et de lien social sur notre territoire. Un clin d'œil particulier a été adressé à nos participantes qui ont reçu, à cette occasion, un tee-shirt personnalisé « Maman Sportive ». Ce petit geste symbolique, rendu possible grâce au soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vient récompenser leur investissement et encourager la pratique sportive régulière. **Rendez-vous dès la rentrée pour celles qui sont intéressées les mardis et jeudis, à 19h00, à la Maison de l'Animation et de la Culture, 10 avenue Michel Berger.**





## ► De A à Z, les élèves de grande section créent leur propre abécédaire illustré sur les animaux

**Les 44 élèves de grande section de l'école maternelle ont mené un projet créatif durant cette année scolaire : la réalisation complète d'un abécédaire sur les animaux.**

Accompagnés par Mathias FRIMAN, auteur-illustrateur jeunesse, les enfants ont découvert les coulisses de la création d'un livre, depuis l'idée jusqu'à l'impression. Le projet a débuté par une visite éducative au musée Saint-Loup, où les élèves ont observé divers animaux afin de mieux les



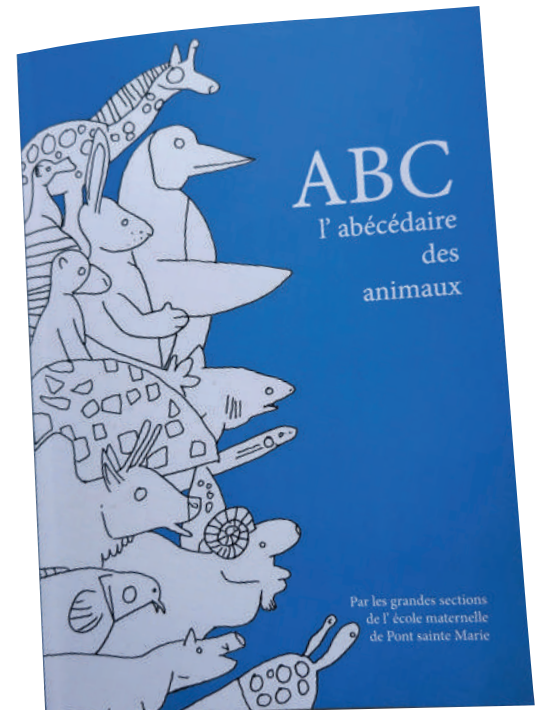
représenter. À l'aide de formes simples et ludiques (la patate et la carotte), ils ont ensuite réalisé leurs illustrations avec beaucoup d'application et de talent. L'alphabet a ainsi pris vie sous leurs crayons.

En parallèle, les enfants ont visité le musée de l'Imprimerie -Les Amis de Gutenberg, découvrant les métiers liés à la fabrication d'un livre : illustrateur, mais aussi topographe ou imprimeur.

Ce projet pédagogique et artistique a été financé par la Ville et Groupama, et encadré par leurs enseignantes, Mme RODARY et Mme LOOTEN. Il a permis aux enfants d'apprendre l'alphabet, d'enrichir leur vocabulaire autour du monde du livre, mais aussi de développer leur créativité et leur sens de l'observation.

En complément de l'abécédaire, chaque élève a réalisé un marque-page personnalisé avec son prénom.

Le résultat de ce projet a été présenté aux familles, en présence de Mathias FRIMAN, Pascal LANDREAT, Maire de Pont-Sainte-Marie, Cathy PLAQUEVENT, Maire adjointe en charge de l'enseignement, du sport, de la citoyenneté et de l'Europe, Stéphanie GILLIS, conseillère pédagogique en arts visuels, et Marie-Victoire LARQUET, directrice de l'école maternelle.



## ► La ville équipe ses futurs collégiens pour la 6<sup>e</sup>

Soucieuse d'encourager la réussite scolaire dès le plus jeune âge, la Ville a choisi d'offrir à tous les élèves du CM2 de l'école élémentaire, une calculatrice, outil essentiel à leur future scolarité.

Cette action, initiée et financée par la commune, s'est déroulée en présence de Cathy PLAQUEVENT, adjointe au maire en charge de l'Enseignement, du Sport, de la Citoyenneté et de

l'Europe, d'Anthony CANDEL, Directeur du Pôle Enseignement Périscolaire Animation, de Miloud BEN-AMAR, Principal du collège Euréka, ainsi que des enseignants de l'établissement.

À cette occasion, M. BEN-AMAR a pu échanger avec les futurs élèves de 6<sup>e</sup> afin de les rassurer et de les préparer à cette nouvelle étape importante de leur parcours scolaire.



# 60

C'est le nombre de calculatrices offertes aux futurs collégiens par la ville



## ► MOBILISATION CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Une journée de sensibilisation à destination des enfants a été organisée par l'Espace d'Animation Sociale et Culturelle (EASC) en collaboration avec l'école élémentaire en mai dernier.

Plus de 180 élèves, du CE1 au CM1 ainsi que la classe Ulis, ont assisté à plusieurs représentations de la pièce « Moi, mes écrans et le reste du monde », interprétée par la compagnie « Attrape Sourire ». À travers ce spectacle, les enfants ont pu réfléchir à la place des écrans dans leur quotidien et échanger avec les intervenants sur les liens entre usage numérique et comportements sociaux.

En complément, une conférence-débat à destination des parents s'est tenue en présence de trois professionnelles : Aude CINTRAT, psychologue clinicienne, Ludvine CHENEL, conseillère technique de service social et Mme WARNIER, référente départementale du harcèlement (DSDEN). Les échanges ont permis d'aborder concrètement les signes du harcèlement, les réactions à adopter, les effets de groupe et les usages numériques.

Cette double initiative, soutenue par la CAF de l'Aube, a permis de rassembler enfants, parents, enseignants et experts autour d'un objectif commun : créer un environnement scolaire plus sûr, plus accueillant et propice à l'épanouissement de chaque enfant, sans crainte du harcèlement.





## ► Le conseil municipal enfants clôture son mandat

Après deux années d'engagement, les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) tirent le bilan d'un mandat marqué par de nombreuses actions citoyennes et solidaires. Ce dispositif, porté par la municipalité, permet à une dizaine d'enfants de s'initier à la vie démocratique, de faire entendre leur voix et de contribuer activement à la vie de la commune.

Tous les deux ans, les élèves de l'école élisent leurs représentants à l'issue d'une campagne électorale, favorisant ainsi une première expérience concrète de la citoyenneté.

Durant ce mandat, les jeunes élus accompagnés par Jordan Garrick, référent CME ont mené de nombreuses initiatives, parmi lesquelles :

- La création du banc des copains, un espace inclusif pour lutter contre l'isolement dans la cour de récréation.
- L'organisation de la chasse aux œufs, moment festif très attendu par les plus jeunes.
- La participation active au marché de Noël, avec des animations et une présence remarquée.
- L'organisation de la journée sport, santé et bien-être, en partenariat avec l'EASC, pour promouvoir un mode de vie équilibré.



- Une visite au tribunal, pour découvrir le fonctionnement de la justice et l'importance de l'accès au droit pour tous.

Le CME s'est également distingué par sa présence lors des cérémonies commémoratives : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, célébration de la Victoire du 8 mai 1945, Appel du Général de Gaulle (18 juin). Autant d'occasions de transmettre les valeurs de

mémoire, de respect et de démocratie aux jeunes générations.

Ce mandat a été l'occasion pour ces jeunes citoyens de grandir dans leur engagement, de découvrir le fonctionnement des institutions et de mettre en œuvre des projets concrets au service des autres.

Une nouvelle élection aura lieu en octobre prochain. Un appel à candidature sera lancé pour cette occasion.

### ► COMMÉMORATION DU 80EME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 ET DU 18 JUIN

8 MAI



18 JUIN



### ► GRÂCE À VOTRE MOBILISATION, UN BANC POUR NE PLUS ÊTRE SEUL DANS LA COUR D'ÉCOLE

Le Conseil Municipal Enfants (CME), en partenariat avec la société Larbaletier, ont mené un projet autour de la création d'un «banc des copains» à partir de bouteilles en plastique et de canettes recyclées.

#### 385 kg de plastique pour un banc de l'amitié

Pendant 7 mois, les élèves et les habitants se sont mobilisés pour collecter des bouteilles en plastique (385 kg) et des canettes en aluminium (25 kg). Grâce à cette belle dynamique, plus de 80 % du financement du banc a été assuré par la revalorisation des matériaux collectés. Ce projet a permis de sensibiliser petits et grands à la protection de l'environnement, tout en créant un objet concret et porteur de sens.

#### Un lieu pour se retrouver, un geste pour s'inclure

Le «banc des copains», désormais installé dans la cour de l'école élémentaire Sarraill, a été inauguré ce jeudi 3 juillet en présence de Pierre Larbaletier, Directeur Général de l'entreprise LARBALETIER, de Franck Deseyne, Directeur de l'école élémentaire, d'Anthony Candel, Directeur Pôle Enseignement Périscolaire Animation et des élus du conseil municipal : Cathy Plaquevent, Véronique Heuillard, Nicole Barbery et Marie-Cécile Jacques.

Ce banc a une fonction particulière : permettre aux enfants qui se sentent seuls de signaler leur envie de jouer ou de discuter. Il devient ainsi un symbole de bienveillance, d'inclusion et d'entraide entre élèves, renforçant un climat scolaire plus chaleureux et attentif aux autres.

#### Une collecte qui continue pour un deuxième banc !

Forts de ce premier succès, le CME lance un nouveau défi pour l'année scolaire 2025/2026 : la construction d'un deuxième banc ! La collecte se poursuit donc.





## ► Ateliers « autour du fil » pour lutter contre l'isolement des seniors



**Le CCAS a réuni une équipe de bénévoles autour d'une activité conviviale intitulée « Autour du fil », qui se déroule au Point Rencontre de la MAC.**

L'objectif de celle-ci est de créer un espace chaleureux où les participants peuvent partager des travaux manuels autour du fil (couture, tricot, broderie...), échanger

autour de leurs projets personnels, créer des liens sociaux dans une ambiance bienveillante et prendre du temps pour soi et son bien-être. Rendez-vous tous les samedis, de 14h00 à 16h30 (hors vacances scolaires) pour poursuivre cet atelier de créativité et de partage. (Uniquement pour les Maripontains).

**Pour plus d'informations, contactez le CCAS :**

03.25.81.83.97  
ccas@pont-sainte-marie.fr

## ► Sorties cueillettes : faites le plein de fraîcheur !

Aux beaux jours, le CCAS propose aux seniors des après-midis à la Cueillette de Troyes l'Espérance, située à Mesnil-Sellières, près de Creney. Le transport est assuré en minibus.

Sur place, paniers et brouettes sont mis à disposition pour une récolte en toute liberté. Profitez du grand air tout en choisissant vous-mêmes vos produits à maturité : fraîcheur et saveurs garanties !

### **Pour connaître les prochaines dates :**

Inscriptions et informations :  
03.25.81.83.97  
ccas@pont-sainte-marie.fr  
10 avenue Michel Berger  
Pont-Sainte-Marie





## ► Un tissu médical structuré à Pont-sainte-Marie

D'après les dernières données publiées en 2023 par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère de la Santé), Pont-Sainte-Marie figure parmi les communes les mieux dotées de France en matière d'accès aux soins de premier recours.

Avec ses 5 143 habitants (en 2023), notre commune se classe dans les 10 % des communes françaises les mieux pourvues en professionnels de santé.

- Médecins généralistes : la commune fait partie des 18% les mieux dotées
- Chirurgiens-dentistes : la commune fait partie des 8% les mieux dotées
- Sages-femmes : la commune fait partie des 6% les mieux dotées
- Infirmiers : la commune fait partie des 36% les mieux dotées
- Kinésithérapeutes : la commune fait partie des 17% les mieux dotées

Attention, une commune « beaucoup mieux dotée » ne signifie pas que l'offre de soin y est excellente. Cela veut dire que l'accès aux soins y est meilleur que dans 75% des autres communes en France au moins. En plus du nombre de praticiens exerçant dans la commune, l'indicateur de la Drees tient compte de la

taille de la population, de sa composition (les personnes âgées ont plus besoin d'infirmiers, les femmes en âge de procréer de sage-femmes), et de la disponibilité de soignants dans les communes voisines. Cette méthode permet de modéliser l'adéquation entre l'offre de soins et la demande de la population.

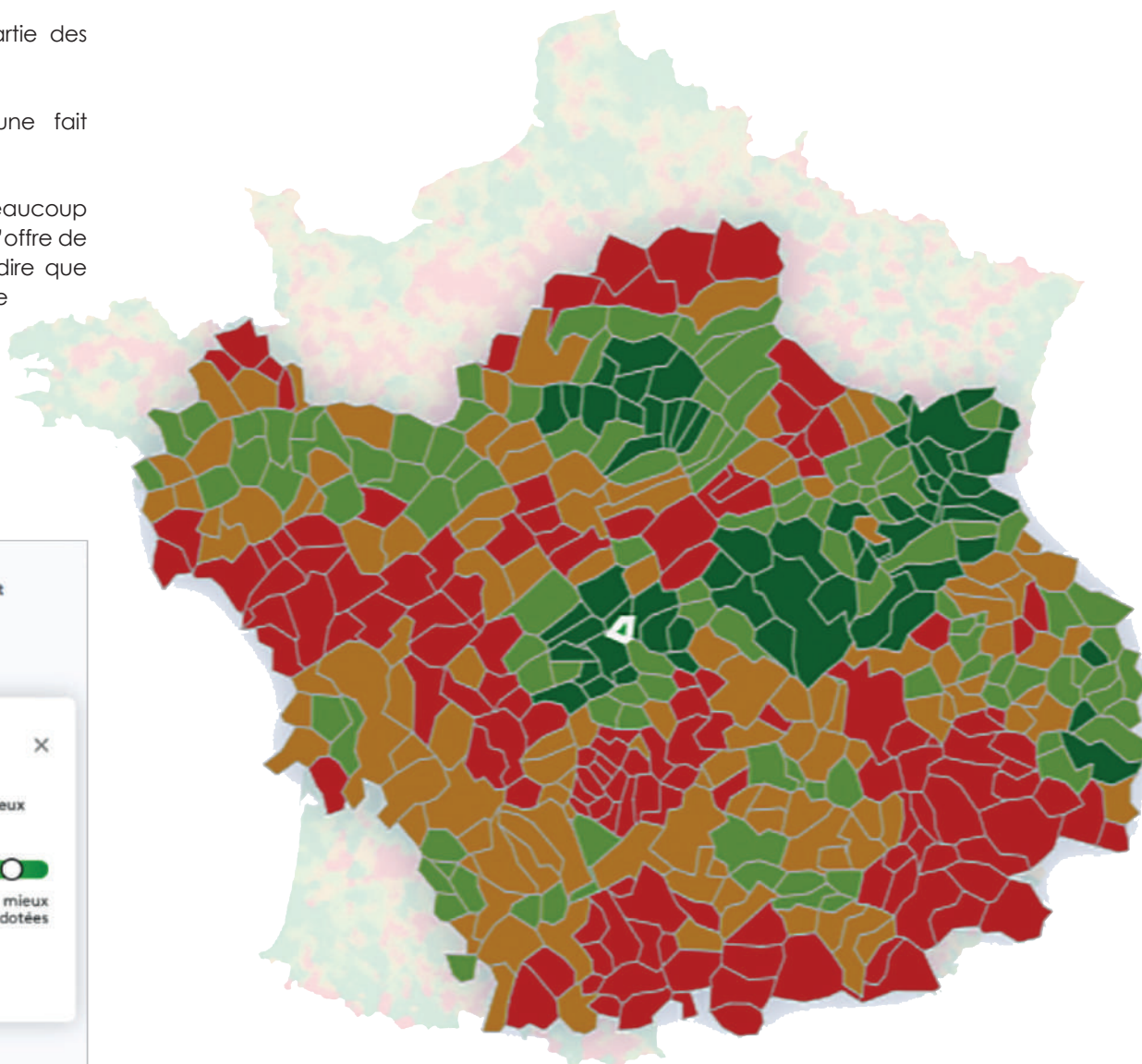
Les données présentées sont issues de l'indicateur APL (accessibilité potentielle localisée) calculé en 2023 par la Drees, un organisme du ministère de la Santé. Cet indicateur mesure le nombre de professionnels de santé accessibles dans une commune et ses environs, en tenant compte de la demande réelle (structure d'âge de la population, spécialités concernées, etc.).

Les communes sont classées en quatre

catégories, de « beaucoup moins bien dotée » à « beaucoup mieux dotée », en comparant leur situation à l'ensemble du territoire national. Cela permet de mettre en évidence les disparités d'accès aux soins, sans pour autant indiquer si les besoins locaux sont entièrement couverts.

**Source :** Drees (informations), IGN, ISPF et Insee (fond de carte). Les données portent sur l'année 2023. Plus d'informations : France info « CARTE. Généralistes, dentistes, sages-femmes... Votre commune est-elle mieux lotie que les autres en matière d'accès aux soins ? »

**Pour découvrir la liste complète des professionnels de santé présents sur la commune, rendez-vous sur le site de la ville :** <https://www.pont-sainte-marie.fr/economie-et-social/ccas/les-praticiens-de-sante-pres-de-chez-vous.html>



**Source :** Fond de carte IGN, ISPF et INSEE

### ► SORTIES EN PLEIN AIR AU LAC DE LA FORÊT D'ORIENT POUR LES SENIORS

Le CCAS de Pont-Sainte-Marie propose deux belles journées détente au bord du lac de la Forêt d'Orient, **LE JEUDI 24 JUILLET ET LE JEUDI 21 AOÛT.**

Le départ se fera à 11h15 devant la MAC, en minibus. Les participants doivent apporter leur pique-nique, l'après-midi est libre sur place : baignade, promenade, farniente... à vous de choisir !

Places limitées – Pensez à vous inscrire rapidement !

Pour toute inscription ou information :  
03 25 81 83 97  
ccas@pont-sainte-marie.fr  
10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie



## ► Une nouvelle Semaine Bleue à venir

Du 6 au 12 octobre 2025, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met à l'honneur les seniors Maripontains lors de la Semaine Bleue.

La Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, met en lumière les contributions de tous les seniors (quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie) à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

Cet événement national, destiné aux retraités et aux personnes âgées, sera l'occasion pour le Centre Communal d'Action Sociale de proposer à ses aînés Maripontains plusieurs animations et ateliers afin de rappeler son engagement constant en faveur des seniors.

Pour cette édition 2025, de nombreux rendez-vous seront proposés. Le programme sera communiqué prochainement.



## ► Les seniors ont fêté l'arrivée du printemps en musique !



Chaque année, les seniors Maripontains se réunissent autour d'un repas convivial organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville.

Cet événement a rassemblé 90 convives en mars dernier, accueillis chaleureusement par Pascal LANDREAT, Président du CCAS, Véronique HEUILLARD, adjointe aux Affaires sociales et à la Petite enfance et vice-présidente du CCAS, ainsi que Nicole BARBERY, Conseillère municipale déléguée aux seniors et Danielle ROUSSARD, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et l'Europe.

Le repas a été préparé par le traiteur Céladon et l'ambiance festive a été animée par l'orchestre Music'al, qui a entraîné les convives sur la piste de danse.

**Ce moment de partage fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur les doyens de la commune :**

Ginette ROMANO, âgée de 89 ans et Claude MAHUT, 87 ans. À cette occasion, ils ont reçu de jolis présents offerts par les commerçants locaux : une corbeille de fruits du P'tit Caroff, des financiers de la boulangerie Aux Saveurs des Écrevolles, et un magnum de vin offert par la cave Guerin.

Malheureusement, Claude Mahut s'est éteint le 24 mai dernier laissant un grand vide, lui qui était membre de l'Outil en Main de Pont-Sainte-Marie et passionné d'horlogerie et qui a su transmettre ses connaissances aux jeunes de l'association. Il a dirigé la rénovation de l'horloge de l'église qui est aujourd'hui exposée en ce même lieu.





## ► LAEP de l'Aube : portes ouvertes à Pont-sainte-Marie

**Du 19 au 23 mai, les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de l'Aube ont ouvert leurs portes aux familles, professionnels et élus pour faire découvrir ces espaces de soutien à la parentalité.**

Notre LAEP « Graine de famille » a accueilli le public en présence d'Eva HOMMET, Chargée de Conseil et Développement Territorial – Coordinatrice Parentalité à la CAF de l'Aube, Laetitia GILLOT, Directrice de l'Espace Petite Enfance « les Coccinelles » et Véronique HEUILLARD, Maire adjointe en charge des affaires sociales et de la petite enfance. Ce lieu gratuit et anonyme, destiné aux enfants de 6 mois à 4 ans et à leurs familles, offre un espace de jeux libres, d'échanges et de socialisation. Les enfants y découvrent les autres et gagnent en autonomie, tandis que les parents trouvent un lieu d'écoute, de partage et de valorisation de leurs compétences.

Dans le cadre de cette semaine, une conférence de Dalila KIESELE, médiatrice familiale et fondatrice de LigaForm, a eu lieu à la MAC afin d'aborder : « Les LAEP : Les connaître et les faire connaître », à destination des professionnels de la petite enfance.



### Qu'est-ce qu'un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) ?

Un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un espace convivial qui accueille tous les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...). C'est un espace de jeu et de discussion et un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Des accueillants, formés à l'écoute, sont présents pour nous. L'entrée est libre, sans inscription, généralement gratuite.

### Pourquoi aller dans un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) ?

Les lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) sont des espaces spécialement organisés pour que parents et bébés puissent partager un bon moment. On peut jouer ensemble, faire la lecture... Autant d'activités qui renforcent le lien d'attachement avec notre enfant.

C'est aussi un lieu de rencontre pour les parents. On peut échanger avec d'autres parents, ou avec le personnel du centre (bénévoles et professionnels) qui sont formés à l'écoute. Partager ses expériences, ses doutes et ses questions peut faire beaucoup de bien. On se rassure mutuellement et on relativise ! C'est un moment de convivialité souvent très agréable.

Pour bébé, le lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) est un lieu idéal pour être avec d'autres bébés. Les enfants peuvent jouer ensemble : ils découvrent les plaisirs et les règles de la vie en collectivité sous le regard des adultes présents. Bébé explore aussi de nouveaux environnements et découvre de nouvelles personnes. Cela le prépare à la

séparation avec son parent ou à l'entrée en crèche.

### Que fait-on dans un lieu d'accueil enfant-parent (LAEP) ?

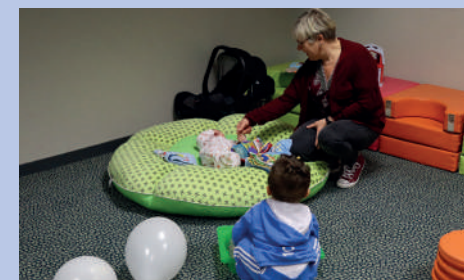
Pendant une visite au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant, il ne peut donc pas s'absenter. Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun organise son temps comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure.

Le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à sa sécurité. Ils créent un cadre bienveillant et chaleureux en tenant compte des besoins des parents et des enfants. Leur rôle n'est pas de nous donner des conseils éducatifs ou de mener une thérapie, mais plutôt de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent-enfant.

### Les accueils sont proposés :

(Hors vacances scolaires, sans rendez-vous)

- Les lundis, de 9h à 12h, à la Maison de l'Animation et de la Culture
- Les mercredis, de 14h30 à 17h, local annexe à l'école primaire Sarraill – 1 rue Sarraill



### ► ATELIERS CRÉATIFS POUR UN MOMENT COMPLICE AVEC VOTRE ENFANT

Durant l'année, petits et grands ont partagé des moments créatifs lors des ateliers animés par Brigitte EMONET de l'atelier Chrysalide. Les enfants ont pu toucher, sentir et laisser libre cours à leur imagination pour créer leurs propres œuvres qu'ils ont fièrement emportées avec eux !



### ► DEVENIR PARENT, C'EST AUSSI SE POSER DES QUESTIONS

**L'arrivée d'un enfant dans un foyer peut bousculer et modifier les habitudes de vie des familles. Le retour à la maison après l'accouchement peut être une période de stress et d'anxiété pour les parents.**

Dans ce contexte, le Département de l'Aube, en collaboration avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aube a lancé une initiative novatrice : la stratégie des 1000 premiers jours de l'enfant. Cette stratégie vise à offrir un soutien précoce et universel aux familles aubois.

L'Association Départementale d'Aide à Domicile (ADAD) propose à tous les parents aubois, quelles que soient leurs ressources, 20 heures maximum d'intervention gratuites par un Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) à domicile.

Ce soutien personnalisé revêt une grande importance notamment lors de la sortie de la maternité, qui est un moment crucial pour les familles. Les TISF peuvent apporter une aide précieuse en termes de conseils aux soins prodigués au nourrisson, d'organisation du logement, de soutien à la parentalité, et même en proposant du relais pour prendre soin des enfants afin que les parents puissent

souffler ou assister à des rendez-vous médicaux.

Les familles intéressées peuvent bénéficier de ces 20 heures d'intervention gratuites en prenant directement contact avec l'ADAD dans les deux mois suivant la naissance de leur enfant. La gratuité de ce service est rendue possible grâce aux financements croisés du Département, de la CAF et de la MSA pour ceux qui en dépendent.

**Contact ADAD :** 03.25.73.07.70 / [accueil@asso-adad.fr](mailto:accueil@asso-adad.fr)  
14 rue Jean Louis Delaporte, Troyes





## ► La baie 20 restaurée et exposée à la Cité du Vitrail

Après plus d'un an de restauration menée par **Élisabeth DE BOURLEUF, Conservatrice-restauratrice du patrimoine**, la Baie 20, déposée en octobre 2023, retrouve toute sa splendeur.

Depuis mars 2025, la verrière est exposée dans l'une des baies de la chapelle de la Cité du Vitrail, où elle constitue une œuvre majeure parmi trois verrières monumentales du XVI<sup>e</sup> siècle champenois, réalisées en grisaille et jaune d'argent :

- L'Ecce Homo de l'église Sainte-Croix de Provins (Seine-et-Marne)
- La Bataille de Clavijo de l'église Saint-Pantaléon de Troyes
- L'Allégorie des luttes entre Catholiques et Protestants de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Pont-Sainte-Marie

La Baie 20, véritable joyau du patrimoine Maripontain, témoigne du savoir-faire exceptionnel des maîtres verriers de son époque. Sa restauration a permis de redonner vie à ses détails et à ses couleurs d'origine, permettant ainsi aux visiteurs de redécouvrir toute la richesse de cette verrière historique.

Le vitrail est exposé à la Cité du Vitrail pour une durée de 9 mois, jusqu'au 31 mars 2026.



## ► Biennale « Présence du verre dans l'art contemporain 2025 »

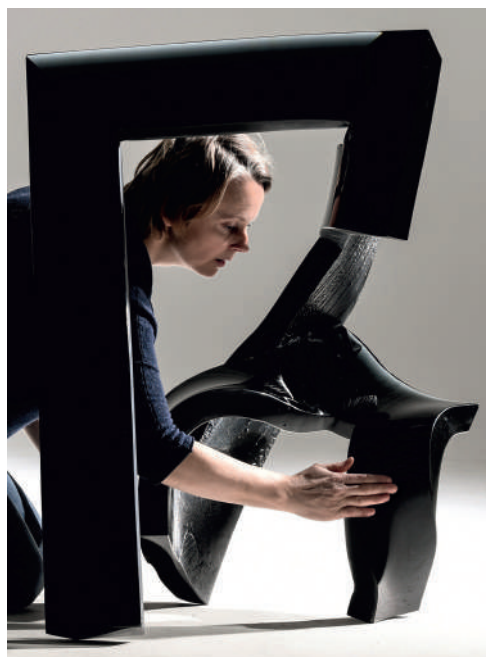
**La seconde Biennale « Présence du verre dans l'art contemporain » se déroulera du 19 septembre au 12 octobre 2025, avec une grande exposition à Pont-Sainte-Marie, complétée par des débats et projections de films sur le verre au Musée d'Art Moderne de Troyes.**

Unique en France, cette biennale réunit treize artistes verriers et « non-verriers », de plusieurs nationalités, sélectionnés par un jury de professionnels. Leurs œuvres illustrent le thème du verre dans l'art contemporain. L'exposition présentera des créateurs connus sur la scène internationale, comme Anda MUNKEVICA, Anne PETERS ou Lila FARGET, mais aussi des artistes émergents comme Alexandrine THIERS LASVERGERES ou Manon FONTAINE.

Cette année, de grands formats ont été choisis, ainsi que plusieurs installations, à côté de sculptures de dimensions plus classiques. Certaines œuvres magnifient la splendeur et l'expressivité du verre, d'autres privilégient le concept ou des utilisations surprenantes de ce matériau. Les créations exposées sont comme des histoires poétiques. Elles nous parlent, avec émotion ou distance, de la nature,

de la mémoire, de questions sociales ou sociétales et, à divers degrés, de ressentis qui traversent toute vie.

Un catalogue consultable et des fiches de médiation informeront le public sur les démarches et les choix des artistes. Les visites de groupes avec médiation sont possibles et gratuites, sur rendez-vous.



Source : Anda Munkevica, under the spell of time  
Black Horse Virility. Photo : Janis Deimats

### INFORMATIONS PRATIQUES :

**Exposition :** Salle des Fêtes de Pont-Sainte-Marie, 20/09 – 12/10/2025  
Entrée libre du mardi au dimanche inclus, 14h-18h

**Rencontres/débats :** Musée d'Art Moderne de Troyes, auditorium  
Vendredi 19/09/2025, 9h-12h avec visite l'après-midi

**Conférence :** Musée d'Art Moderne de Troyes, auditorium  
Entrée libre dans la limite des places disponibles,  
Samedi 20/09/2025, 10h-12h

**Projections de vidéos :** Musée d'Art Moderne de Troyes, auditorium  
Entrée libre dans la limite des places disponibles,  
Les dimanches 28/09  
et 05/10/2025, 10h-12h

**Renseignements :**  
art-fusion@orange.fr  
Tél. 06 74 36 33 81

**Site internet :**  
[www.presenceduverredanslartcontemporain.fr](http://www.presenceduverredanslartcontemporain.fr)



# L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

Toute l'année, de nombreux rendez-vous sont proposés au public Maripontain et Auboisi. L'objectif est de favoriser les rencontres avec les habitants, ainsi que de partager des moments joyeux et populaires, tout en faisant rayonner notre territoire au-delà de ses frontières. Au programme : de la musique, du théâtre, des spectacles et expositions... pour une saison éclectique ouverte à tous.

## 21 septembre

### Journée Européenne du Patrimoine

Découverte de l'Église Notre-Dame de l'Assomption et information sur la rénovation de la Baie 20 avec diffusion du film sur la rénovation du vitrail.

Entrée libre et gratuite  
Église Notre-Dame de l'Assomption – À partir de 14h00

## 27 septembre

### Théâtre « L'ange Gabrielle »

Par la troupe « Entre'actes et entre amis », Gabrielle Pancol, femme de caractère (et particulièrement odieuse avec sa belle-fille), vient passer le week-end chez ses enfants, pour, apparemment, leur annoncer une nouvelle. Tout le monde est donc un peu nerveux. Et en effet, dès son arrivée, il y a de l'électricité dans l'air car elle s'arrange déjà pour imposer des dépenses superflues et imprévues... Il va donc falloir user de stratagèmes pour limiter les dégâts et surtout tenter de maintenir une certaine harmonie familiale, en attendant de connaître la raison de sa venue. Et l'annonce finit par tomber...

Entrée 10 € - Gratuit – 12 ans –  
Maison de l'Animation et de la Culture – 20h30

## 10 octobre

### Concert d'Elphea

Dans le cadre de la Semaine Bleue, venez découvrir Elphea, une artiste talentueuse qui sera sur scène pour interpréter ces morceaux emblématiques de la chanson française qui ont marqué la mémoire collective.

Entrée gratuite – Maison de l'Animation et de la Culture – 18h30

## 18 octobre

### Spectacle « Tohu Bohu dans la grosse pomme »

Par la Compagnie Mayflower, Roger et Richard ne se connaissent pas jusqu'à ce qu'un ami commun décède et leur lègue la périlleuse mission d'accomplir son rêve : l'ouverture d'un institut de beauté mixte à New-York.

Malgré leur caractère opposé, ils vont devoir faire face ensemble aux difficultés de cette lourde tâche et apprendre à travailler en bonne harmonie. Ce qui, vu les personnages, est loin, mais très loin, d'être gagné. Sans compter les interventions imprévues d'un journaliste improbable, d'un lieutenant de police « de par chez nous » ou bien encore d'un « déglingué » syndical.

Entrée 10 € - Gratuit – 12 ans –  
Maison de l'Animation et de la Culture – 18h00

## 15 novembre

### Ciné-concert sur les grands titres de Charles Aznavour

Revivez les plus grands succès de Charles Aznavour lors d'une soirée ciné-concert avec Malvin de Luze! Avec passion et intensité, Malvin de Luze rend hommage à l'icône de la chanson française en interprétant ses titres les plus emblématiques.

Entrée 10 € - Gratuit – 12 ans –  
Maison de l'Animation et de la Culture – 20h30

**Pour ces événements, les réservations sont conseillées auprès de la Maison de l'Animation et de la Culture :**

03.25.82.81.29  
mac@pont-sainte-marie.fr  
10 avenue Michel Berger  
Pont-Sainte-Marie

## 12 décembre

### Spectacle de Noël Chouquette et Cacahouète

Retour de la troupe « Mayflower » pour le spectacle de fin d'année offert par la Ville aux enfants. Après le spectacle, une rencontre spéciale avec le Père Noël ravira les enfants dans l'esprit des fêtes.

Entrée gratuite – Maison de l'Animation et de la Culture – 18h00

## 13 décembre

### Concert de Noël

Concert de l'Harmonie autour du conte des « Mille et une Nuits ».

Entrée libre et gratuite  
Maison de l'Animation et de la Culture  
Séances : 18h00 et 20h30.

## 14 décembre

### Marché de Noël

De nombreux exposants vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes avec de nombreuses animations festives pour plonger dans l'ambiance magique de Noël.

Entrée libre et gratuite – Salle des Fêtes – 10h00 à 17h00

## 2 au 8 février

### Talents Pontois

Sculpteurs, photographes, peintres, dessinateurs et artisans d'art vous invitent à découvrir leurs univers artistiques lors de cette exposition.

Entrée libre et gratuite – Salle des Fêtes – 14h00 à 18h00



## ► Requalification du quartier Debussy : des aménagements en cours pour les rues Chopin et Ravel

Depuis le mois d'avril, les travaux de requalification des rues Frédéric Chopin, Maurice Ravel et de la résidence Les Tulipes ont débuté. Ce chantier d'envergure devrait s'étendre sur une durée d'environ 7 mois.

Ces rues, très empruntées par les enfants qui se rendent à pied à l'école, vont être entièrement repensées afin de garantir une meilleure sécurité pour les piétons et les cyclistes. La circulation y sera mise en sens unique, et le stationnement réorganisé pour plus de clarté et de fluidité. Une réunion de concertation avec les habitants concernés a été organisée en amont afin d'expliquer les changements à venir. Au-delà de l'aspect sécuritaire, ces aménagements s'inscrivent également dans une démarche environnementale. Les espaces publics

### Coût de l'opération :

911 774 € HT (éclairage + travaux + étude + MOE)

### Subventions attendues :

- > Fonds verts : 218 686,74 €
- > AESN : 264 477,89 €
- > TCM : 100 000 €
- > Une participation de Mon Logis est attendue à hauteur de la moitié du reste à charge de la ville

seront désimperméabilisés, permettant à l'eau de mieux s'infiltrer, et renaturés grâce à l'installation de stationnements en dalles engazonnées et à la création de zones propices à la biodiversité.



## ► DES COMMERCES BIENTÔT DÉMOLIS AFIN DE VERDIR LE CŒUR DU QUARTIER

Les deux derniers commerces situés au cœur du quartier Debussy doivent être démolis dans les mois à venir. Ces locaux n'ont pas pu être rasés en même temps que l'ancien centre social et les autres cellules commerciales car ils appartiennent à des particuliers. C'est pourquoi, ils font l'objet actuellement d'une DUP (Déclaration d'utilité publique). Cette procédure administrative permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les expropriant, précisément pour cause d'utilité publique. La DUP est obtenue à l'issue d'une enquête d'utilité publique.

Le dossier est actuellement dans la main de l'EPFGE (Etablissement Public Foncier de Grand Est) qui doit saisir un juge des expropriations.

Une fois démolis, l'espace libéré fera l'objet d'une nouvelle concertation avec les habitants afin de recueillir leurs souhaits pour l'aménagement de ce futur espace. Les premiers retours s'orientent vers la plantation d'arbres pour lutter contre la chaleur, de bancs et de jeux pour enfants.

## ► RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME : DESSINER LA VILLE DE DEMAIN POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Depuis 2023, les élus Maripontains, Troyes Champagne Métropole, les personnes publiques associées, accompagnés par le Cabinet Perspectives, travaillent à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) afin de le rendre compatible avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Territoires de l'Aube. Le PLU est un document qui définit les grandes orientations de l'aménagement du territoire pour les dix ou quinze prochaines années. Pour ce faire, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été voté fin 2024 avec pour objectif l'organisation de l'espace communal tout en trouvant un équilibre entre le développement urbain, économique de la commune, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement et l'épanouissement social des habitants.

### Une révision élaborée en concertation avec la population

Pont-Sainte-Marie reste attachée à ses réserves naturelles, son socle environnemental et paysager tout en ayant une identité urbaine. La mobilité et l'accessibilité, la proximité et la qualité énergétique, la diversité de l'habitat, la préservation de la vocation agricole des terres, le développement du maraîchage et des circuits courts, la prise en compte des zones humides naturelles sont au cœur des réflexions sur les futurs équipements et services qui doivent aussi prendre en compte les enjeux climatiques. Une réunion de concertation s'est tenue le 6 mai dernier pour présenter le projet.

### Les axes forts visant à redéfinir la ville sont :

- La mobilité et l'accessibilité comme lien majeur

- La densité acceptable comme fil conducteur du développement urbain futur
    - Améliorer le cadre de vie pour maintenir et accueillir les habitants
    - Orienter le développement urbain (vers une densification et une mutation de l'espace urbain) en faveur de la diversité des fonctions, de l'offre de logements et de l'amélioration du cadre de vie
  - La proximité et la qualité énergétique au cœur des réflexions sur les équipements et services
    - Conforter la position des deux grands pôles de vie de proximité
    - Maintenir le niveau d'équipements de la commune, permettre leur accessibilité et leur amélioration énergétique et tendre vers la mise en place d'équipements plus vertueux
  - La diversité des fonctions au cœur des projets urbains
    - Le quartier d'habitat Debussy : Le nouveau visage d'un quartier dense
    - L'Éco-Quartier du Moulinet : Une friche militaire en reconstruction
    - Le secteur "les Mazées" : Un secteur de développement de l'habitat en complément du tissu urbain actuel
  - Travail et activités économiques
  - L'agriculture, un atout pour la ville de demain
- Les habitants sont invités à prendre connaissance des réflexions pour la révision du plan local d'urbanisme et à s'exprimer sur les projets et les propositions envisagés. Les éléments constitutifs du PLU sont mis à disposition au fur et à mesure de leur élaboration aux services techniques de la ville, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à son approbation définitive.
- Les documents sont également consultables sur le site internet de la ville [www.pont-sainte-marie.fr](http://www.pont-sainte-marie.fr).

## ► TRAVAUX ESTIVAUX AU SEIN DES ÉCOLES

Pendant les grandes vacances, la Ville profite de la fermeture des établissements pour entreprendre des travaux de rénovation dans les écoles, avec pour objectif d'améliorer le confort et les conditions d'accueil des élèves dès la rentrée prochaine.

Aussi, dès le mois de juillet, de nombreux aménagements vont être réalisés dans les deux cages d'escaliers de l'école primaire Sarraill. Les travaux comprennent une réfection des peintures, l'installation de nouveaux radiateurs pour un chauffage plus performant, la pose d'un revêtement de sol en PVC plus adapté et résistant, ainsi que l'installation d'un éclairage LED, à la fois économique et écologique. Le montant total de ces travaux s'élève à 39 000 € HT.

Du côté de la maternelle Sarraill, c'est l'entreprise LAMBLIN qui interviendra pour des travaux de peinture. Cette première phase portera sur la rénovation des façades et des menuiseries extérieures (fenêtres), avec un coût estimé à 12 500 € HT. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté municipale d'entretien régulier et d'amélioration continue des bâtiments scolaires, pour garantir un cadre agréable, sécurisé et adapté aux besoins des élèves et du personnel éducatif.





## ► Restructuration de l'école maternelle Jaurès : 9 mois de travaux pour le bien-être de tous les utilisateurs



Après la réalisation d'une étude de faisabilité et d'un audit énergétique sur la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments composant le groupe scolaire, la ville doit phaser les différents travaux à réaliser et prioriser les bâtiments les moins performants.

Il en ressort que le bâtiment 2 de l'école maternelle Jaurès, composé de 4 classes, est prioritaire dans les travaux afin d'améliorer la performance thermique, et ce dans un souci d'économies et de développement durable et d'apporter du confort d'usage aux occupants.

Construite dans les années 60-70, l'école maternelle Jaurès n'est plus adaptée aux besoins actuels. La rénovation énergétique des bâtiments devient indispensable afin d'offrir un espace d'éducation et de qualité et un cadre de travail agréable pour répondre aux besoins des élèves pour les 40 ans à venir.

Les futurs travaux qui débuteront d'ici la fin de l'année (après attribution du marché public aux entreprises), et ce jusqu'en juin 2026, comprendront :

- > le remplacement des menuiseries y compris portes en PVC triple vitrage et châssis aluminium sur grandes baies vitrées
- > des BSO sur toutes fenêtres hors orientation nord.
- > des ITE 250 mm Th 32 non biosourcé.
- > le bardage sur façade cour et pignon rue en revêtement esthétique et résistant
- > la mise en place d'une étanchéité à l'air

avec remplacement faux plafond et isolation en faux plafond.

- > l'étanchéité à l'air au niveau FP
- > la mise en place d'un système de ventilation double flux
- > le remplacement de l'éclairage
- > le remplacement de la porte chaufferie (coupe-feu ½ heure)
- > la mise en place d'un point d'eau par classe y compris réseaux en VS
- > la reprise de l'équilibrage du chauffage
- > le nettoyage de toiture
- > le désamiantage
- > l'accessibilité PMR
- > le remplacement réseau en VS et le traitement ventilation VS

L'ensemble des travaux prévus permettant une forte amélioration de la performance du bâtiment ainsi qu'un confort d'usage, est estimé à 916 334 € HT (hors études, MOE, mobilier intérieur, et en attente de passer les marchés correspondants).

**La ville attend le soutien financier de :**

- > L'Etat (fonds vert) : 274 900 €
- > La région (Climaxion) : 71 000 €
- > Le département de l'Aube : 183 267 €

Les enseignants, agents et les parents concernés devront s'organiser et faire preuve de compréhension concernant la gêne occasionnée durant cette période de travaux. La mairie communiquera tous les éléments en amont des travaux afin que ceux-ci aient un impact moindre sur la vie de l'école.

## ► ECO QUARTIER DU MOULINET : UNE NOUVELLE RUE POUR ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS



D'ici le début 2026, 104 nouveaux logements réalisés par l'opérateur Cephax Immobilier / Sun Immo verront le jour sur l'éco quartier du Moulinet, renforçant ainsi l'attractivité résidentielle de la commune. Mon Logis, via la VEFA, s'est porté acquéreur de 97 de ces logements qui seront destinés majoritairement à la location. C'est l'une des plus grandes opérations de ces dernières années qu'entreprend actuellement Mon Logis. En effet, 4 collectifs dont 3 pour un total de 60 logements sont destinés aux seniors, ainsi que 24 maisons individuelles de ville sortent de terre et finalisent l'aménagement du Moulinet. Ces logements formeront un îlot avec, au centre, des espaces de stationnements privatifs et un jardin. Un mini-quartier qui devrait commencer à sortir de terre dès le début de l'année prochaine. L'ensemble du projet est budgété à près de 15 millions d'euros HT. La livraison est prévue au premier semestre 2026. Pour permettre l'accessibilité des nouveaux habitants, la Ville entreprendra, dès la fin de l'année, des travaux de voirie et de liaisons douces (piétonnes et cyclables), afin d'assurer l'accès aux habitations. Ces travaux dureront 4 mois avec pour objectif la livraison de la voirie en amont de l'arrivée des premiers habitants. La nouvelle rue portera le nom d'Adrienne Bolland, aviatrice et résistante française, célèbre pour avoir été la première femme à effectuer la traversée par avion de la cordillère des Andes. La rue porte ce nom en référence à l'ancienne piste d'atterrissage militaire située au cœur du quartier, utilisée autrefois par le Centre Mobilisateur 69. Ainsi, l'éco quartier du Moulinet voit son aménagement foncier achevé. La ville poursuivra cependant l'aménagement du parc urbain de 2 hectares avec la création de zones de jeux, de vergers, de jardins partagés. En parallèle, la ville va mettre en vente le dernier bâtiment situé à côté du cinéma UTOPIA afin d'y accueillir de l'activité tertiaire.

Il est à rappeler que l'éco quartier du Moulinet est une référence dans le Département et qu'il a obtenu en 2016, le label Eco quartier.

### ► À SAVOIR :

#### LA VILLE ADHÈRE AU PROGRAMME EDURENOV DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Pascal LANDREAT a signé l'adhésion de la Ville de Pont-Sainte-Marie au programme EduRénov de la Banque des Territoires, le 9 juillet dernier en présence de Vanessa Cordoba, directrice territoriale Aube, Haute Marne et Meuse de la Banque des Territoires. Celle-ci permet d'engager des travaux pour la rénovation et l'amélioration des performances énergétiques de l'école. Le programme permet également à la collectivité de bénéficier de taux de prêts très intéressants.

Ce projet est ambitieux et exemplaire puisqu'il contribue à relever le défi que constitue la rénovation énergétique et l'adaptation climatique des bâtiments scolaires. Le programme EduRénov a pour objectif d'accompagner les collectivités territoriales à réaliser à minima 40 % d'économie d'énergie en déployant à leur côté 10 000 projets de rénovation énergétique de bâti scolaire d'ici 2027. Car ils sont souvent anciens, énergivores et peu adaptés au changement climatique ou aux chaleurs de l'été, générant de l'inconfort pour les enseignants et les élèves qui les fréquentent.



## ► Zone bleue : fluidifier le stationnement au centre ville

Afin de favoriser la rotation des véhicules et soutenir l'activité des commerces du centre-ville, la Ville sous la houlette de Laurent SINDRES, maire adjoint chargé de l'économie et en concertation avec les commerçants, a créé des places de stationnement en zone bleue.

Une zone bleue est un espace de stationnement gratuit à durée limitée. L'objectif est de garantir une plus grande disponibilité des places de parking, d'éviter les stationnements prolongés excessifs, et ainsi de faciliter l'accès aux commerces locaux.

Traversant le cœur du centre-ville, les avenues Jules Guesde et Jean Jaurès sont des axes de circulation majeurs avec du commerce de proximité. La mise en place d'une zone bleue à cet endroit stratégique vise à fluidifier le stationnement et à permettre une meilleure accessibilité aux clients des commerces environnants.



### Modalités de fonctionnement de la zone bleue

- le stationnement est gratuit sur présentation d'un disque de stationnement déposé derrière le pare-brise du véhicule.
- le stationnement est limité à 2 heures, tous les jours de 9 h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés. En dehors de ces heures, le stationnement est libre.
- le non-respect des règles (non-affichage du disque, dépassement de temps) constitue une infraction, passible d'une amende de 35 €.

### Où se procurer un disque de stationnement européen ?

Un disque de stationnement est disponible gratuitement auprès des commerçants, ainsi qu'aux points d'accueil des bâtiments de la ville (Mairie, services techniques, MAC) pour permettre aux habitants de profiter de ce dispositif et la municipalité veille au respect de cette réglementation.

Les emplacements en zone bleue sont signalés par un panneau et un tracé au sol de couleur bleue.

### Nous vous rappelons que pour le stationnement de plus longue durée, des zones gratuites sont à votre disposition à proximité :

- Parking Sarraill : 46 places
- 23 avenue Jules Guesde : 13 places
- Place Charles de Gaulle : 26 places
- Salle Pont Hubert : 12 places
- Avenue Jean Jaurès : 22 places
- Parking du Docteur Roux : 17 places
- Parking Ile Beauséjour : 47 places

### Rappel sur les arrêts minutes

En complément de cette nouvelle zone bleue, la municipalité rappelle qu'il existe des places réparties à différents endroits, afin de faciliter le stationnement de courte durée. La limite maximale autorisée est fixée à 30 minutes, tous les jours de 9 h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés. En dehors de cette plage horaire, le stationnement est libre.

### Où se situent les zones bleues ?

- > Deux places devant le 14 avenue Jean Jaurès
- > Deux places devant le 13 avenue Jean Jaurès
- > Deux places sur le parking 19 avenue Jules Guesde

**182**  
C'est le nombre de places de stationnement gratuits au centre-ville

## ► TOUS À VÉLO !

Dans le cadre de l'animation nationale « Mai à Vélo », la Ville organisait pour la troisième année consécutive la manifestation Tous à Vélo, le mercredi 14 mai, au stade Henri Jacquot.

Plusieurs associations liées aux mobilités douces urbaines étaient présentes pour répondre aux interrogations des visiteurs. Petits et grands ont pu s'entraîner sur différents parcours avec le rappel des règles de circulation et de sécurité. Faire attention aux angles morts des bus, connaître le code de la route, s'approprier les nouveaux engins motorisés comme les trottinettes et hoverboard... Pendant une journée, tous les publics ont été conviés à découvrir des ateliers pédagogiques autour du vélo afin de s'adapter aux conditions réelles de la circulation routière.

Une journée sans compétition, juste du plaisir, du partage et de la découverte en plein air.





## ► Une nouvelle station du Marcel à vélo

Après l'installation de la station de vélos à assistance électrique « Le Marcel à Vélo » sur la commune, à l'entrée de l'écoquartier du Moulinet en 2023, un nouvel aménagement réalisé par Troyes Champagne Métropole a été créé entre Pont-Sainte-Marie et Lavau pour desservir Mc Arthur Glen.

**Pour connaître les modalités d'utilisation et la localisation des vélos sur le territoire, rendez-vous sur :**  
troyes-champagne-metropole.fr

**Le Marcel à Vélo, c'est :**

**30**

stations installées sur l'agglomération troyenne

**230**

vélos à assistance électrique

**360 000**

locations enregistrées

**15 000**

personnes inscrites sur l'application Marcel à Vélo



## ► UN VÉHICULE AUX COULEURS DES COMMERÇANTS LOCAUX

La Ville renforce sa mobilité locale avec l'acquisition d'un camion Renault Traffic 8 places, mis à disposition des services municipaux. Déjà présent depuis quelques années sous la forme d'un véhicule publicitaire mis à disposition par la société Visiocom, ce camion a été officiellement racheté par la commune.

Ce rachat s'est fait dans un esprit de partenariat local : en renouvelant les publicités apposées sur le véhicule, la Ville a permis à plusieurs commerçants maripontains de participer à l'opération. Ce projet a été mené en lien avec Daniel Salina, de la société Visiocom, qui a accompagné la commune dans cette démarche. Le coût pour la commune a pu être réduit à 8 700 €, le reste étant couvert par la location des espaces publicitaires pour une durée de 3 ans.

Ce véhicule polyvalent profitera à toute la collectivité : il sera utilisé pour les déplacements des enfants de l'espace jeunes et de l'accueil de loisirs, pour les seniors du CCAS, ainsi que pour les associations locales et le collège Euréka.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les entreprises maripontaines qui ont soutenu ce projet : L'Optique de Marion, Phnom Penh MARKET, Le Bosphore, Création Cardoso, Maxime Se (IAD France), Isolation by Tryba et CrossFit Tricassium. Par le biais de ce partenariat, ils contribuent à faciliter les transports au sein de la commune, ainsi qu'à valoriser le dynamisme commercial local.



## ► Rue Narcisse Hautelin : une nouvelle zone 30 pour plus de sécurité

Dans le cadre du schéma directeur cyclable qui a été voté par les élus, diverses actions ont été actées permettant ainsi la sécurisation de certaines rues et la cohabitation de tous les usagers de la voirie.

Les premiers aménagements ont débuté par la rue Narcisse Hautelin afin d'améliorer la circulation et la sécurisation. Après une phase de concertation avec les habitants, les travaux de signalisation ont été réalisés par la société ZEBRA SIGNALISATIONS. Le stationnement est désormais matérialisé au sol, en alternés des deux côtés de la voirie, afin de réduire la vitesse des véhicules. De même, l'ensemble de la rue est désormais passée en zone 30. En parallèle, le marquage au sol (ligne centrale, passages piétons) a été repeint et des bornes lumineuses LED ont été intégrées au sol au niveau des passages piétons afin de sécuriser le passage des écoliers. 23 places, dont 2 réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), ont été créées.



L'extension des zones 30 se fait également sur d'autres secteurs comme la rue des Mazées, la rue de la Roseraie, la rue Lemasson et les rues adjacentes avec la pose de panneaux de signalisation et des arrêtés municipaux qui règlementent la circulation.

La police municipale mutualisée réalisera des contrôles routiers réguliers afin de faire respecter cette nouvelle mise en application de circulation sur la ville.



## ► LE BUDGET 2025

L'élaboration du budget 2025 traduit les priorités et les ambitions de la Municipalité pour construire la ville de demain. Après une année 2024 placée sous le signe de l'inflation, notamment sur les prix de l'énergie, 2025 s'annonce marquée par de fortes incertitudes. L'instabilité politique et l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale rendent difficiles les projections budgétaires des villes sur le moyen terme.

### Une baisse continue des moyens, les communes à bout de souffle

Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales subissent des pressions croissantes de la part de l'État pour réduire leurs dépenses. Et notre Ville n'y échappe pas. Cette stratégie, visant à maîtriser les finances publiques nationales, repose en grande partie sur des économies imposées aux communes, départements et régions. Parallèlement, les dotations de l'État continuent de diminuer, ce qui contraint la Municipalité à jongler avec des ressources limitées tout en maintenant les services essentiels aux maripontains.

### Une volonté politique d'agir malgré le contexte fragile

Cette situation crée un paradoxe : alors que les besoins des citoyens augmentent, qu'il s'agisse de soutien social, de solutions de mobilité durable ou d'investissement dans la transition écologique, les marges de manœuvre financières ne cessent de se réduire. Cependant, nous faisons le choix d'adopter un budget volontariste et rigoureux afin d'offrir un avenir durable à toutes et à tous.

### Maintenir le cap et renforcer les investissements dans 4 axes prioritaires

Enjeu majeur de notre époque, la Municipalité multiplie les actions en faveur de la transition écologique et du développement durable. L'objectif est de poursuivre ces efforts afin d'intégrer la dimension écologique dans chaque action et projet municipal avec notamment : la préservation de nos bâtiments communaux par la rénovation thermique, permettant une amélioration des performances du bâti, mais aussi, la mise en place des luminaires LEDS déclinée sur la commune visant à optimiser la consommation énergétique. À noter également la création d'un schéma directeur des mobilités, la protection de la biodiversité avec la



préservation du parc Lebocey et la plantation d'arbres dans l'éco quartier du Moulinet, le développement du compostage pour réduire le volume de déchets produits...

Les autres secteurs importants pour l'avenir sont l'enfance, la jeunesse et le social. La ville maintient son soutien au CCAS, aux associations par le biais de subventions, d'aides techniques, de mises à disposition de salles gratuites, l'application du quotient familial aux tarifs de services périscolaires (restauration et ALSH) de la Ville et de petite enfance du CCAS, du repas à 1 € selon le niveau de quotient, de l'offre d'un petit déjeuner gratuit dans le cadre des ateliers Santé de la politique de la Ville une fois par mois, de l'accueil personnalisé pour l'inscription des familles allophones qui ne peuvent utiliser les outils numériques, de la présence d'un AESH sur le temps méridien et pendant le temps scolaire afin de sécuriser la surveillance des enfants présentant des troubles mentaux, des ateliers socio-linguistiques et les aides aux devoirs gratuits, du suivi personnalisé de près de 460 personnes afin d'assurer un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi à travers le Labo de l'Emploi.

Des choix, parfois douloureux, ont dû être faits pour poursuivre la politique engagée, notamment sur le budget de fonctionnement. Au vu de l'augmentation des différents contrats, assurances, cotisations s'imposant à la ville, il a été fait le choix de ne pas remplacer des départs à la retraite et de ne pas reconduire des contrats en CDD.

Une nouvelle fois, et ce depuis 2009, la ville n'augmente pas les impôts fonciers dont le taux est de 37,99 %, soit l'un des taux les plus faibles de l'agglomération troyenne. (Taux moyen TF au niveau départemental est de 44,65 %). Mais la ville devra emprunter pour réaliser les travaux prévus. Cette politique engagée se fera tant que la trajectoire budgétaire sera soutenable.

## LE BUDGET 2025 en chiffres

**6 082 050,93 €**

Fonctionnement

**3 321 413,76 €**

Investissement

**583 205 €**

Emprunt

**354 750 €**

Subventions au CCAS et associations

**37,99 %**

Taux taxe foncière

**16**

Nombre d'année consécutives sans augmentation de la taxe foncière

### LES INVESTISSEMENTS PHARES DE 2025

**916 334 HT**

Restructuration des groupes scolaire – école maternelle Jaurès (hors études et mobilier)

**911 774 € HT**

Restructuration des rues Ravel et Chopin (travaux + éclairage public + études + MOE)

**431 600 € HT**

Aménagement de la voirie dans l'éco quartier du Moulinet

**40 000 € HT**

Aménagement forêt urbaine du Parc Urbain éco quartier

**D'autres projets sont également inscrits :** mise en peinture du pignon de l'école maternelle Sarrail, réfection des cages d'escalier de l'école primaire Sarrail, mise en étanchéité de la toiture du Tennis couvert et de la salle de gym, acquisition de deux véhicules pour les services, mise en sécurisation et zone 30 de la rue Narcisse Hautelin, mise en stationnement de 6 zones bleues devant les commerces du centre-ville.



## ► RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : APPEL À CANDIDATURES !

Dans le cadre de la campagne nationale menée par l'INSEE, le recensement de la population se déroulera à Pont-Sainte-Marie du 15 janvier au 14 février 2026.

Le recensement est réalisé tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants et permet d'actualiser le répertoire national des collectivités, en s'appuyant sur les données collectées et sur divers fichiers administratifs. **Pour mener à bien cette mission, la commune recrute des agents recenseurs.** Ces personnes auront pour rôle de se rendre au domicile des habitants sélectionnés, de distribuer les questionnaires et d'accompagner les administrés dans leur remplissage, en toute confidentialité. **Vous êtes rigoureux(se), organisé(e) et doté(e) d'un bon relationnel ? Profil recherché :**

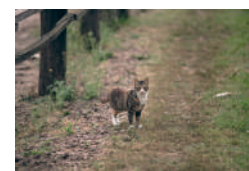
- Bon relationnel et aisance dans le dialogue avec les habitants
- Rigueur, méthode, sens de l'organisation
- Respect des principes de neutralité, de discrétion et de confidentialité
- Maîtrise de l'usage de l'informatique
- Disponibilité en journée et en soirée, y compris les mercredis et samedis pendant la période de collecte
- Une bonne connaissance du territoire communal serait un véritable atout

**Rejoignez l'équipe des agents recenseurs.** Pour candidater, merci de vous adresser à la mairie ou de nous contacter par téléphone au 03.25.81.20.54 ou par mail : [mairie@pont-sainte-marie.fr](mailto:mairie@pont-sainte-marie.fr)



## ► La ville agit pour le bien-être animal

Pont-Sainte-Marie est la seule ville du Département, depuis 2006, à gérer directement la problématique des chats errants sur son territoire afin de limiter leur prolifération. Dans le cadre de leur pouvoir de police, les



maires sont responsables de la tranquillité et de la salubrité publique. Selon le code rural et de la pêche maritime, un maire peut faire procéder à la capture des chats non identifiés pour qu'ils soient stérilisés et identifiés avant d'être relâchés. Pour cela, elle met des moyens humains et financiers en développant des campagnes soutenues de stérilisation. Deux salariées de la ville, en alternance, qui ne ménagent pas leur temps, travaillent 7j/7 afin de répondre aux obligations imposées aux collectivités sur cette problématique. Elles capturent et font identifier et stériliser les chats. La plupart d'entre eux sont ensuite relâchés dans leur milieu naturel. Elles nourrissent également les chats libres, tatoués au nom de la ville sur des lieux identifiés. En parallèle, la ville a dédié un local pour accueillir : les chats en attente de stérilisation, les chatons potentiellement adoptables ou les chats malades en attente d'être soignés. La structure peut accueillir près d'une quinzaine de chats. Cette action, portée par la ville, a été reconnue par l'Etat puisque la ville a signé une convention lui permettant d'obtenir des subventions dans le cadre d'un appel à projet sur la gestion des chats errants de 10 000 €. Cette somme va permettre de payer une partie des actes vétérinaires de stérilisation.

76  
C'est le nombre de chats stérilisés par la Ville en 2024

20 000  
C'est le nombre de chatons engendrés par un couple de chats en 4 ans

### Vous aussi, agissez !

La Ville seule ne peut pas résoudre le problème de la prolifération des chats. La prolifération des chats errants est source de misère, de souffrance et de nuisances. Vous aussi, vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en rendant votre chat stérile. Les propriétaires de chats doivent faire le nécessaire pour éviter cette nuisance en maîtrisant la reproduction de leur animal. **Pour tout renseignement, contacter la mairie au 03 25 81 20 54**

## ► DROIT D'EXPRESSION

**Conformément à l'article L. 2121-27-1 du CGCT : Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur.**

### POURQUOI AVOIR VOTÉ LE BUDGET 2025 ?

Dans un contexte national où la situation financière des collectivités territoriales – et en particulier des petites villes comme la nôtre – devient chaque année plus tendue, il est de notre devoir d'élus locaux d'agir avec lucidité, responsabilité et dans un esprit de coopération. Les hausses de charges, la baisse des dotations, les incertitudes économiques mettent les budgets municipaux sous pression. Dans ce cadre, chaque euro dépensé doit être justifié, chaque investissement mûrement réfléchi, et chaque décision prise en pensant d'abord aux habitants.

Un budget perfectible mais équilibré et tourné vers l'essentiel. En tant que conseiller municipal d'opposition, j'ai voté en faveur du budget

2025, parce qu'il contient des avancées concrètes et des priorités que je partage :

- Le maintien des taux d'imposition, dans une période où préserver le pouvoir d'achat est crucial.
- Un effort d'investissement sur des projets structurants, notamment la rénovation des écoles, la voirie de l'éco-quartier, ou encore la renaturation urbaine.
- Un soutien fort au tissu associatif et au CCAS, qui participent au lien social et à la solidarité locale.

Ce budget reflète aussi, et il faut le souligner, un travail en amont sérieux en commissions. Plusieurs échanges ont permis d'améliorer le document budgétaire, notamment sur la maîtrise des charges de personnel, qui représentent une part très importante du fonctionnement.

Sur ce point, je salue le fait que la majorité ait su entendre certaines remarques et faire évoluer sa position.

L'opposition constructive, c'est œuvrer ensemble pour l'intérêt général.

Être élu dans l'opposition ne signifie pas s'opposer systématiquement. Cela signifie observer, questionner, proposer, mais aussi savoir soutenir ce qui va dans le bon sens. Mon

vote favorable est un vote libre, indépendant, et dévoué à l'intérêt général.

Il ne s'agit pas d'un ralliement, ni d'un renoncement à ma vigilance. Il s'agit d'un choix de responsabilité. Je continuerai à jouer pleinement mon rôle de conseiller d'opposition :

- En étant une force de proposition,
- En portant la voix des Maripontains qui attendent une gestion juste et transparente,
- En soutenant toute politique publique utile à la commune.

Lors du conseil municipal du 12 avril 2025, j'ai ainsi proposé que les élus relancent une réflexion active sur la mutualisation de certains services avec les communes voisines. Cette piste, pourrait nous permettre de réaliser des économies significatives à moyen terme tout en maintenant un bon niveau de service public pour les Maripontains. C'est dans cet état d'esprit, constructif et tourné vers l'avenir, que j'exerce mon mandat : Travailler ensemble aujourd'hui, proposer pour demain.

**Julien Chenut**

Conseiller Municipal  
d'opposition

Tél : 06.62.68.14.74

[jchenut10150@gmail.com](mailto:jchenut10150@gmail.com)





# 2025 Ciné festival



**VENDREDI 25 JUILLET**

**STADE HENRI JACQUOT  
PONT-SAINTE-MARIE**

**16h Animations**

Sports, jeux gonflables, blind-test,  
restauration & buvette

**22h Projection plein-air**  
*Migration*

**Autres Cinestivals :**

4 juillet - Saint-André-les-Vergers - *Un p'tit truc en plus*

11 juillet - Les Noës-près-Troyes - *Un p'tit truc en plus*

En cas de météo défavorable, le Cinestival pourra être reporté.

Accès  
Libre



Pensez à vos plaids  
et vos couvertures !

Bande annonce & informations

